

16 octobre 2020 - 4 novembre 2024 : de la décapitation de Samuel PATY au procès des adultes complices de son assassinat

Ce jour, 4 novembre 2024, commence le procès non pas de l'assassin de Samuel PATY puisqu'il a été abattu après son épouvantable forfait mais **des adultes qui sont mêlés à cet assassinat**. Le mensonge d'une gamine, qui a été antérieurement jugée, est à l'origine de l'exécution de Samuel PATY. Se confiant à son père, elle avait prétendu que son professeur d'histoire-géo avait fait sortir les élèves musulmans avant de commenter des caricatures de Mahomet, le prophète ... Or, **la menteuse n'était pas là !** Absente et propageant de fausses informations, une vilaine élève utilise les réserves de son intellect faiblard pour détourner sur son prof la faute qu'elle a commise en loupant volontairement un cours obligatoire. Et se déchaîne alors la vindicte du père conforté par un extrémiste islamiste : **pendant dix jours, ils ameutent, sur les réseaux sociaux, les vengeurs de l'infamie, harcèlent la direction du collège où est scolarisée la menteuse et font intervenir le rectorat de Versailles qui délègue un de ses sbires dans l'intention de tancer ... le professeur !**

L'Éducation nationale n'est pas jugée cette fois-ci ; mais son tour viendra. Car elle a failli.

En fait, avant son assassinat par un islamiste de dix-huit ans, l'agonie de Samuel PATY a duré dix jours ; il a dû rendre des comptes sur sa leçon conforme, pourtant, aux programmes authentifiés dans le *Code de l'Éducation*, **instrument législatif de l'enseignement républicain, obligatoire, gratuit et laïc de la France**. Il a été brimé, pendant ces dix jours, par l'institution même qu'il servait avec dévouement et sans défaillance : une horreur, avant d'être exécuté, après ses cours, sur le chemin de son domicile ...

L'islamisme, cette forme politique qui fait du *Coran* autre chose qu'un livre de religion, continue à dans le monde : en France, certes, mais aussi en Iran, en Afghanistan, ailleurs, où les femmes sont privées de leurs droits essentiels, y compris de papoter entre elles ! Le 2 novembre, une étudiante iranienne, réprimée parce que son voile laissait voir ses cheveux, s'est mis à déambuler en sous-vêtements devant son université. Je ne connais pas son nom, mais je suis sûre qu'elle sera atrocement punie par les « gardiens de la révolution ».

Pourtant, **gloire à elle et à Samuel PATY, mort en martyr de la LAÏCITE !**

Capitalismus delendus est.